

L'histoire du Maghreb sous le regard de l'autre

Houcine JAÏDI*

Dominique VALERIAN**

Ce rapport a été présenté, dans une première version, par H. Jaïdi, au cours du séminaire organisé, le 26 juillet 2002, par Diraset au CERES de Tunis. D. Valérien qui a participé au séminaire s'est associé, depuis, à l'auteur initial du rapport pour mettre au point avec lui la version qui devait être présentée au WOCMES (Mayence, 8-13 septembre 2002) après avoir pris en compte les discussions de Tunis. Ce texte final n'est donc pas seulement le produit d'une collaboration étroite entre ses deux signataires ; il porte la marque des participants au séminaire qui a réuni, à Tunis, les membres du programme de recherche *Savoirs historiques au Maghreb : constructions et usages*. Un accord conclu entre les membres de Diraset et ceux du CRASC, présents au congrès de Mayence a prévu la publication commune des travaux des deux groupes de recherche et la prise en compte des communications des collègues algériens dans les textes de lecture tels que celui-ci.

Alors que la première version du rapport avait pour libellé «Les Européens et l'histoire du Maghreb», les discussions du séminaire de Tunis nous ont convaincu de la nécessité d'élargir les perspectives du rapport afin d'analyser le regard de tous les historiens extérieurs au Maghreb, qui ont été abordés dans les différentes contributions au programme de recherche de *Diraset*. Ce nouveau cadrage est devenu vivement souhaitable, inévitable même à la suite des critiques et suggestions pertinentes qui ont été formulées par plusieurs participants à la rencontre du CERES. Ainsi, Kh. Kchir avait critiqué la distinction, jugée artificielle, entre historiens maghrébins et européens, qui, risquant de déboucher sur une opposition entre Orient et Occident, est porteuse de risques de dérapages. Il était rejoint sur ce point par S. Bargaoui et L. Gharbi, qui trouvaient l'opposition forcée. De même H. Boujarra, dans son texte, remarque que «des catégorisations binaires, à savoir colonisateur/colonisé, dominant/dominé, français/tunisien, nationaux/étrangers, qui ont fortement marqué la période des indépendances et la production historique officielle, sont porteurs de confusions et coupent, par conséquent, tout élan réflexif». K. Bendana, tout en soulignant combien l'historiographie tunisienne est «obnubilée» par ce qui précède et notamment l'héritage colonial, avait insisté pourtant sur la prégnance de la question, notamment pour l'archéologie et l'Antiquité, et sur la nécessité de «lui faire un sort». Elle proposa néanmoins de reformuler la question, autour de l'opposition, plus générale, entre endogène et exogène, interne et externe. Cette distinction offre un cadre de lecture qui dépasse le seul fait colonial pour proposer une approche méthodologique sur les mécanismes de la construction de l'histoire par l'autre - mot volontairement flou,

* Diraset - Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis

** Diraset - Université de La Sorbonne-Paris I

qui reste à définir. La prise en compte des travaux des collègues algériens n'a nullement remis en cause le choix sur lequel nous nous sommes fixé.

C'est donc cette perspective que nous allons explorer, en essayant de partir de l'ensemble des textes.

I. De la difficulté d'individualiser un «regard extérieur» sur l'histoire du Maghreb

A priori rien n'est plus facile que la distinction entre regard endogène et regard exogène. Si l'on s'attache à des critères juridiques actuels, la définition de l'étranger ne pose guère de problème. Les Européens sont tous étrangers au Maghreb. Mais en y regardant de plus près, la question se révèle plus compliquée. Tout d'abord parce que si on analyse le discours historique, les frontières ne sont pas claires. Ensuite parce que cette question de l'endogène/exogène recoupe celle, autrement complexe, des identités des auteurs qui écrivent l'histoire.

Commençons par le premier point : nombre de nos contributions ont souligné la difficulté qu'il y a à distinguer de manière trop étanche les productions historiographiques. K. Bendana qui s'est penchée sur les premiers manuels scolaires tunisiens en arabe du début du XX^e siècle, particulièrement celui de H. H. Abdelwahab publié en 1918 à partir d'un cours donné à la *Khaldounia*, considère que ces manuels doivent beaucoup à leurs modèles français, et que, en aval, on peut aussi suivre ce qu'elle appelle une «chaîne historiographique». Elle constate en particulier que ces manuels sont imprégnés notamment de l'idée d'Etat-nation telle qu'elle est développée dans les manuels contemporains publiés dans la France de la 3^e République. Cette «chaîne historiographique» est également notée par nombre d'entre nous.

Une des conclusions du travail de D. Valérian souligne la grande continuité des analyses des historiographies coloniales et maghrébines, en dépit de la sévérité des critiques à l'encontre de l'instrumentalisation de l'histoire à des fins politiques et impériales. Sur un mode plus critique, cette continuité est également soulignée par L. Gharbi, F. Soufi et A. Hénia.

Le premier s'est penché sur les dates auxquelles on a l'habitude de faire commencer l'époque moderne et l'époque contemporaine de l'histoire de la Tunisie, à partir des écrits des historiens tunisiens. Il souligne que l'historiographie coloniale est à l'origine du lien établi entre la colonisation française et le début de la période contemporaine. De cette manière, 1830, 1881 et 1912 ont été choisis pour l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, et ces dates ont été conservées par les historiens maghrébins après les indépendances. Estimant que la date de 1881 n'est pas pleinement justifiée pour constituer le début de l'époque contemporaine de l'histoire de la Tunisie, L. Gahrbi, a développé plusieurs arguments qui le font pencher pour l'année 1830, comme début de la période contemporaine de l'histoire de la Tunisie.

F. Soufi estime que l'une des caractéristiques majeures de la quasi-totalité des historiens algériens consiste en la «nationalisation de la périodisation définie par les historiens coloniaux». Pour lui, l'école coloniale et l'école nationaliste s'accordent parfaitement sur certains points dont l'importance accordée aux conquêtes vécues par l'Algérie et particulièrement Alger, notamment celle des Turcs en 1516, inaugurant l'ère moderne et celle des Français qui est considérée comme étant le commencement de l'époque contemporaine. Face à cette réalité, la critique de la périodisation héritée de l'ère coloniale par le préhistorien Mourad Betrouni et par l'historien Abderrahim Taleb Bendiab est tout à fait remarquable. Dans son invitation à une «refondation de la périodisation de l'histoire de l'Algérie», F. Soufi propose de renoncer à «construire l'histoire de l'Algérie autour des invasions successives qu'a connues le Nord de l'Afrique» et de tenir compte des «efforts indigènes qui ont conduit à la naissance des différents royaumes». Mais l'invitation ne comprend pas de proposition concrète en matière de périodisation.

A. Hénia de son côté souligne que le colonialisme, «porteur de modèles occidentaux de type libéral», induit un changement du vocabulaire – et donc des concepts – utilisés par les historiens, et donc une modification de la pratique historique. Cette revendication de concepts considérés comme «modernes» caractérise les approches de l'époque coloniale aussi bien que post-coloniale, et constitue à ce titre un héritage prégnant. Ainsi, les historiens de l'époque moderne se sont vus refuser le titre d'historiens et ont été désignés par le terme «chroniqueur» dans le seul but de souligner leur caractère traditionnel, pré-colonial et par conséquent pré-scientifique. Cette catégorisation¹ n'est nullement justifiée aux yeux d'A. Hénia, pour qui les «chroniqueurs» se trouvent avoir des préoccupations et des modes de fonctionnement tout à fait comparables à ceux des «historiens», catégorie à laquelle on peut donc aujourd'hui les rattacher sans hésitation.

Les causes de cette continuité sont multiples. Il y a tout d'abord un héritage colonial, au sens large. D. Valérian souligne l'influence des directeurs de thèse, longtemps restés français, et qui ont durablement marqué les travaux des historiens maghrébins par leurs méthodes, leurs approches, voire leurs conclusions et leurs présupposés. F. Soufi évoque «la référence et la déférence» due aux anciens quels qu'ils fussent, ainsi que l'absence de réflexion qui a conduit à un «enfermement» où l'histoire est réduite à l'évènement sans aucune prise en compte de l'internationalisation de la recherche historique et des progrès réalisés par les sciences sociales. D'autres explications peuvent être apportées, comme les difficultés matérielles d'accès à la bibliographie la plus récente, qui rend les études dépendantes de la production coloniale, largement représentée dans certaines bibliothèques qui ont hérité des fonds constitués

¹ Hénia, A., dresse le même constat pour d'autres changements de catégories d'analyse à l'époque coloniale, et conservées par la suite : celle d'intellectuel (*muthaqqaf*) par opposition ou en remplacement de *'ālim*, celle d'élite (*nukhba*) en remplacement de la *khāssa*.

avant les indépendances. H. Jaïdi a souligné également au cours du séminaire du CERES le rôle joué par l'usage de la langue française de la part des auteurs maghrébins d'ouvrages d'histoire. Cet usage est devenu quasi systématique de la part de ceux qui furent formés dans le cadre du système universitaire français peu avant et au lendemain de l'indépendance de leurs pays. Il a rappelé que, en ce qui concerne la Tunisie par exemple, manuels scolaires et recherches universitaires étaient jusqu'au milieu des années 1970, rédigés dans leur grande majorité en français. Depuis, la situation a changé mais cela n'a nullement entraîné l'éclipse du français. Pourquoi ? Les raisons sont multiples et il n'est pas question de s'y attarder dans ce rapport.

Mais tout ne s'explique pas par l'héritage colonial. Ces continuités, ces ressemblances s'expliquent aussi, plus simplement, par le fait que tous ces auteurs sont, somme toute, des historiens, et qu'ils suivent pour cela des *méthodes* proches. K. Bendana a souligné, au cours du séminaire du CERES, qu'il faut situer l'historien dans le champ du politique, mais aussi dans un environnement intellectuel donné et changeant. Au-delà des différences, il est bien difficile aujourd'hui de distinguer les méthodes d'un historien marocain d'un historien italien par exemple. La diffusion des idées, si elle peut parfois connaître un certain décalage, n'en est pas moins réelle. A ce titre on peut se demander si la périodisation traditionnelle, qui fait commencer en Tunisie l'époque moderne en 1574 et l'époque contemporaine en 1881, est une périodisation que l'on peut vraiment qualifier d'«européenne». Elle est peut-être davantage le reflet d'un certain moment historiographique, celui de l'histoire événementielle - de «l'histoire-bataille» disait-on avec mépris - qui privilégie les successions dynastiques et les conquêtes territoriales pour découper le temps en tranches bien définies. Revoir la périodisation, comme le fait L. Gharbi, est-il alors un travail de «décolonisation de l'histoire» ou une manière de la penser selon des méthodes et des problématiques nouvelles, qui n'ont rien de spécifiquement maghrébin ? Si les travaux de l'école des Annales, qui inspirent largement la réflexion de L. Gharbi, sont le fait, en grande partie, d'historiens français, il serait plus juste d'y voir une évolution générale des méthodes historiques, qui n'a rien de spécifiquement national.

Enfin une dernière explication doit être recherchée dans une certaine communauté de posture entre historiens d'origines nationales différentes. Deux contributions abordent la question des tribus et de leur représentation dans l'historiographie tunisienne et coloniale. Dans les deux cas il est question de l'analyse d'un discours très anti-tribal. M. Ettayeb montre que «Le discours historiographique colonial puise dans la littérature historique du pays conquis les références, les arguments juridico-politiques pour disqualifier les droits historiques d'une communauté locale». Mais au-delà de l'intérêt de cet emprunt pour le projet colonial, il y a une réelle communauté de point de vue entre les deux discours. M. Ettayeb, comme A. Hénia, souligne qu'Ibn Abî Dînâr (ou Ibn Khaldûn avant lui) analyse le rôle des tribus en tant que citoyen et homme de pouvoir, ce qui le conduit à en dénoncer le caractère destructeur. Et M. Ettayeb souligne justement que le positionnement des historiens coloniaux

n'est pas différent et que «les finalités du discours colonial ont la même portée que celles des ulémas, à savoir établir la paix». Il est d'ailleurs révélateur que la remise en cause de cette vulgate sur la tribu n'a pu se faire qu'à partir du milieu du XX^e siècle, à un moment où le danger des tribus n'existe plus ni pour les villes, ni pour le pouvoir, et qu'elle a été faite conjointement par des Européens et des Maghrébins. Ce qui importe donc dans ce cas n'est pas l'appartenance à une nation, mais à un milieu social, politique ou intellectuel. A ce titre le constat d'A. Hénia sur l'historiographie «prisonnière de l'Etat» vaut pour tous les historiens, qu'ils soient européens ou maghrébins.

Dès lors on peut se demander ce qu'est un regard «étranger» sur l'histoire du Maghreb. D'une certaine manière, tout historien porte un regard étranger sur son objet. Lorsque nous analysons la production historique du XVII^e ou du XIX^e siècle, nous sommes étrangers à ces époques. Si on met de côté ce que l'on a appelé «l'histoire immédiate» - et encore - l'historien est toujours à distance de son objet. Lorsqu'il analyse le discours d'Ibn Abî Dînâr, A. Hénia souligne la distance temporelle qui sépare cet auteur du XVI^e siècle. Il montre qu'il écrit à une époque de tensions fortes entre le pouvoir et les tribus, ce qui le conduit à exagérer ce conflit aux derniers temps de la dynastie hafside. Et A. Hénia de conclure qu'«ainsi plusieurs points importants sont passés sous silence ou franchement dénaturés.», deux critiques qui sont faites, dans les mêmes termes, à l'historiographie coloniale, comme on le verra. Cette distance temporelle est-elle moins prégnante que celle qui sépare un Européen du Maghreb ? Rien n'est moins sûr.

Mais concentrons-nous maintenant sur la notion d'étranger, de regard extérieur. Le cas le plus simple, du moins en apparence, est celui des Européens, dont nul ne conteste le statut d'étranger au Maghreb. Ils constituent un objet d'étude exclusif dans cinq communications (celles de E. Gran-Aymerich², de H. Boujarra³, de L. Mejrî⁴, de S. Benkada⁵ et de H. Jaïdi⁶) et sont abordés dans deux études (ceux de H. Ramaoun⁷ et F. Soufi⁸). Il faut y ajouter celle de D. Valérian, d'abord en tant qu'Européen s'intéressant à l'historiographie maghrébine, mais surtout par son analyse de la critique et de la remise en cause des travaux de l'époque coloniale par les historiens maghrébins. Il s'agit donc au total de six communications sur un total de dix-neuf. Les Européens sont par ailleurs évoqués d'une manière plus ou moins brève dans cinq communications, qui ne leurs sont pas exclusivement consacrées. Il s'agit

² «L'archéologie française au Maghreb de 1945 à 1962».

³ «Représentation(s) de l'Etat tunisien chez certains auteurs européens du XVII^e siècle».

⁴ «Vigné d'Octon, Paul, *La sueur du burnous*. Un regard extérieur sur la politique coloniale française en Tunisie (1881-1909)».

⁵ «Archéologie et entreprise coloniale : l'armée et les premiers travaux de topographie historique en Algérie (1830-1880)».

⁶ «L'archéologie antique en Tunisie à l'époque coloniale : champs de recherche et enjeux».

⁷ «Les pratiques historiographiques dans l'Algérie post-indépendante et leurs relations aux traditions historiographiques coloniale et nationaliste».

⁸ «En Algérie : l'histoire et sa pratique».

des travaux de K. Bendana⁹, de A. Hénia¹⁰, de J. Ben Tahar¹¹, de M. Ettayeb¹² et de L. Gharbi¹³. Aussi brèves soient-elles, ces évocations sont d'autant plus dignes d'intérêt qu'elles sont originales par rapport aux longs développements du premier lot de communications.

Cette bonne proportion n'est pas de nature à nous étonner vu l'intérêt séculaire porté par les Européens, pour diverses raisons, à l'histoire du Maghreb et vu l'attention accordée par les Maghrébins depuis plusieurs décennies à l'historiographie européenne relative à la région. Cette attention – cette «obsession» pour reprendre l'expression de K. Bendana – s'explique par la nécessité, pour les historiens actuels, de se positionner par rapport aux travaux anciens, qui sont, jusqu'aux années 1950 au moins, largement dominés par les Européens.

Malgré cette prédominance des Européens, il nous semble plus judicieux de prendre le problème dans un premier temps en considérant un autre groupe, celui des historiens de l'époque moderne que l'on qualifie habituellement de «tunisiens». Même s'il est paradoxal – et peut-être un peu scandaleux – de traiter de ces historiens dans une réflexion sur le regard étranger, les textes de S. Bargaoui et de F. Slimane montrent que la question du regard exogène se pose aussi pour eux. S. Bargaoui rappelle que depuis la conquête ottomane se sont constituées en Tunisie plusieurs communautés «exogènes ou d'origine exogène, à côté de groupes perçus comme autochtones», parmi lesquels les «Turcs de naissance» et les Kùlughlî-s, descendants de Turcs installés en Tunisie.

F. Ben Slimane distingue ainsi plusieurs approches dans le traitement des relations entre Tunis et la Régence d'Alger. Elle analyse en particulier le discours de M. Sghayyir B. Yûsuf qui, constate-t-elle, valorise le régime turc d'Alger par rapport à celui de Tunis, car l'élément turc y est plus «pur», considérant que le pouvoir ne peut être fort qu'en s'appuyant sur cet élément étranger, et que les régences ne sont que des provinces turques appartenant à l'empire ottoman. Elle explique cette position par le fait que l'auteur, lui-même soldat turc, a eu à souffrir des attaques du nouveau pouvoir beylical contre l'élément militaire turc et ses privilèges. Bin Yûsuf se positionne clairement comme Turc par rapport aux événements maghrébins qu'il décrit. De même S. Bargaoui cite le cas de l'ouvrage de H. Khûja, qui appartient au groupe des Turcs natifs de Tunisie, qui écrit une histoire intitulée *Les conquêtes de la maison de 'Uthmân*. Dans cet ouvrage, il consacre peu de place à l'histoire tunisienne depuis la conquête ottomane (sauf dans la partie conclusive de son ouvrage), le reste étant consacré pour l'essentiel au récit des dynastes ottomans, sans rapport direct à l'histoire tunisienne. S. Bargaoui constate que chez cet auteur «l'Ifrîqiyya et

⁹ «Jalons pour identifier une «chaîne historiographique» en Tunisie à l'époque contemporaine».

¹⁰ «Quand l'historiographie tunisienne se fait «prisonnière de l'Etat»».

¹¹ «Les temps de l'histoire chez Ibn Abî al-Dhiyâf».

¹² «La tribu dans l'historiographie tunisienne : l'exemple des Oulad Saïd».

¹³ «Historiographie tunisienne de la période moderne et contemporaine et son espace».

Tunis ne sont que des appendices ottomans» et d'ajouter : «Toute origine antérieure aux Ottomans est ainsi niée, et cette histoire n'a aucune profondeur dans le temps ifrîqiyen». L'histoire du Maghreb est donc intégrée, et de manière marginale, dans une histoire de l'empire ottoman, qui est extérieure au Maghreb. Mise en avant du rôle d'un élément étranger, récit du point de vue d'un empire étranger, tout concourt à qualifier le regard de ces auteurs d'exogène.

S. Bargaoui leur oppose la figure d'Ibn Abî Dînar. Celui-ci, bien qu'il «s'estime indigne de faire cette histoire, parce que non natif de Tunis», écrit néanmoins une histoire centrée sur Tunis et l'Ifrîqiyya. La réserve qu'il fait sur sa naissance ressemble plus à une *captatio benevolentiae* qu'à un véritable obstacle. En définitive la naissance, hors du lieu dont on écrit l'histoire, n'est donc pas pour lui un obstacle significatif. L'historien cesserait donc d'être étranger à partir du moment où la naissance ou un lien particulier, le rattacherait à une nouvelle terre. Le même Ibn Abî Dînar, pour justifier son exploitation de sources chrétiennes pour traiter de l'histoire pré-islamique, explique par ailleurs que ces sources sont fiables car ces auteurs connaissent mieux l'histoire d'un pays qu'ils avaient possédé. La question de l'origine étrangère de l'historien n'est donc pas pour lui centrale, dès l'instant qu'il connaît le pays dont il fait l'histoire.

Finalement ce qui caractérise alors l'étranger pour ces auteurs, c'est moins un critère objectif (son origine) qu'un attachement revendiqué à une terre, mais aussi un détachement vis-à-vis de sa terre d'origine. Sans doute la distinction n'est-elle jamais aussi clairement tranchée, mais on peut retenir provisoirement ce critère.

Revenons aux Européens. Nos communications en font apparaître plusieurs figures intéressantes pour notre propos. A. Khouaja cite l'enquête de H. de Montety sur les «vieilles familles et les nouvelles élites en Tunisie», enquête officielle mais pour laquelle l'auteur «s'arme de la neutralité du chercheur». De même Paul Vigné d'Octon, étudié par L. Mejri, affirme une prétention à l'universalité, au rejet de toute appartenance nationale : «Et oubliant que j'étais français – ce qui n'est rien – pour me souvenir que d'une chose : que j'étais un homme – ce qui est tout →». Cette notion de «neutralité» est intéressante, et se pose d'ailleurs aussi bien pour les auteurs étrangers que pour les locaux. Mais est-il possible de rejeter toute identité nationale grâce à une méthode scientifique qui assurerait une parfaite neutralité ? A propos de H. de Montety, Khouaja répond par la négative. De même L. Mejri souligne combien Paul Vigné d'Octon est impliqué dans les combats politiques et idéologiques proprement français ou du moins européens. Plusieurs d'entre nous ont affirmé, avec raison, la vanité de toute recherche d'objectivité absolue. Mais plusieurs autres participants, comme H. Jaïdi à propos des archéologues, ont affirmé que le travail de nombreux Européens a été caractérisé sinon par une parfaite objectivité, du moins par une grande honnêteté intellectuelle. La neutralité est donc renvoyée au magasin des illusions.

A l'inverse est-il possible, pour un auteur étranger ou d'origine étrangère, d'adopter un point de vue endogène ? Le cas d'Ibn Abî Dînar montre

qu'assurément la chose est possible. Mais dans le cas des Européens à l'époque contemporaine ? De manière volontariste, Paul Vigné d'Octon cherche à se placer du côté des victimes du colonialisme, mais L. Mejri constate que malgré cette volonté, il est «resté englué dans sa vision humaniste voire humanitaire et son sens profond de la compassion». C'est là toute l'ambiguïté du regard empathique : comment s'identifier à quelqu'un, ressentir ce qu'il ressent, lorsque l'on appartient à un autre univers culturel ou social ? Le risque, comme le souligne bien L. Mejri, est de tomber dans ce discours de la compassion, qui reste en définitive un regard extérieur, qui d'une certaine manière affirme implicitement une supériorité.

La question se pose cependant pour les auteurs européens nés au Maghreb, où leur famille est installée depuis longtemps. Ne développent-ils pas un sentiment d'identité à une terre qu'ils considèrent comme leur, et qui se détacherait d'une identité uniquement européenne ? A ce titre une étude mériterait d'être menée, si ce n'est déjà fait, sur l'écriture de l'histoire du Maghreb par les Pieds-noirs, ceux que le langage administratif français appelle de manière significative les expatriés. De même à analyser de près le discours orientaliste, et en particulier celui des arabisants, on n'aurait guère de peine à y trouver une réelle admiration pour la civilisation musulmane, une «fascination» pour reprendre les termes de Maxime Rodinson, même si ce discours n'est pas dénué de toute ambiguïté.

En définitive nous pouvons considérer qu'est étranger celui qui conserve un lien avec une terre étrangère, qu'il soit ou non installé localement. Cette définition n'exclut cependant pas des formes d'identités multiples et croisées, qui rendent l'analyse complexe. Elle permet cependant de dégager un certain nombre de constantes dans le discours historique.

II. Regard extérieur : les hommes, les institutions et les usages de l'histoire du XVII^e au XX^e siècle

Ce sont bien sûr les travaux menés sur les auteurs européens qui vont nous servir de fil conducteur, même si les analyses de certains auteurs d'origine turque pourront venir valider ou nuancer les constats.

Les communications qui ont servi de matière première pour ce rapport présentent un échantillon relativement large de ces regards européens sur l'histoire du Maghreb, même s'il est loin d'être totalement exhaustif.

Il faut d'abord faire remarquer que le Maghreb dont il est question ici se réduit au mieux à la Tunisie, à l'Algérie et au Maroc. Il est à peine question de la Libye, sauf dans la communication de F. Ben Slimane¹⁴ et nulle part de la Mauritanie, qui font pourtant partie du Maghreb dans sa définition actuelle. Seules les contributions de E. Gran-Aymerich et de D. Valérian affichent dans leur titre l'échelle maghrébine de leur champ de recherche. Dans l'étude de D.

¹⁴ Ben Slimane, Fatma, «Les rapports entre les régences de Tunis et d'Alger dans l'historiographie tunisienne des XVIII^e et XIX^e siècles».

Valérien, un accent particulier est mis sur les travaux des Algériens. Mais là aussi, il faut rappeler que ce dernier intéresse ce rapport pour ce qu'il dit des historiens européens mais surtout pour ce qu'il dit lui-même de l'historiographie maghrébine. H. Boujarra se concentre naturellement sur la Régence de Tunis mais il a été amené, surtout dans sa conclusion, à faire des comparaisons avec ce qui a été écrit à propos de l'Algérie, notamment au XIX^e siècle. H. Jaïdi, tout en se concentrant sur le cas de la Tunisie, a formulé des observations qui sont souvent largement valables pour les autres pays maghrébins et particulièrement pour l'Algérie, où de vastes chantiers de fouilles archéologiques ont été ouverts avant et en même temps que les investigations menées en Tunisie. Certaines observations de F. Soufi tendent à considérer la situation de l'Algérie dans un ensemble plus vaste comprenant, en plus du pays étudié, la Tunisie et le Maroc, soit, au total, les trois pays du Maghreb soumis, à des degrés divers, à l'autorité coloniale française. Cette importance accordée à la Tunisie par des chercheurs eux-mêmes tunisiens, et à l'Algérie par les Algériens – et il n'est pas inutile de souligner que le cadre maghrébin n'est envisagé que par les deux participants non maghrébins – est un trait dominant qui doit être interrogé et analysé.

Le deuxième point commun à presque toutes nos contributions est que les Européens dont il est question sont presque exclusivement des Français, surtout de l'époque coloniale.

La prédominance des Français dans nos réflexions tient à des raisons historiques évidentes à la tête desquelles il faut placer la colonisation qui a imposé une sorte de monopole français sur les études maghrébines, imparfait certes, mais pesant. E. Gran-Aymerich rappelle que jusqu'à la fin de l'époque coloniale, l'Afrique du Nord a été, pour ce qui concerne l'archéologie, «considérée comme territoire scientifique français [et] reste une vitrine prestigieuse de l'archéologie classique qu'illustrent brillamment les membres de l'École Française de Rome». H. Boujarra déborde dans sa conclusion du cadre du XVII^e siècle dans le cadre d'une comparaison entre ce siècle et les deux siècles suivants. Pour le XIX^e siècle, il souligne le poids de l'institution militaire française qui considérait que l'écriture de l'histoire du Maghreb était un domaine trop sensible pour échapper à la censure officielle. H. Jaïdi a rappelé au début de sa contribution que la colonisation française a perturbé les projets allemands en matière de recherches épigraphiques. Mais il n'y a pas que la colonisation : la France avait, déjà avant la colonisation, des relations importantes et variées avec les pays maghrébins. On pense au commerce, à la course, aux relations diplomatiques. Il faut aussi rappeler la circulation des personnes et des idées. Mais c'est surtout la production historique de cette période coloniale qui a été soumise, depuis les années 1950 et surtout 1960, à la critique. En ce sens, cette prédominance des Français dans les études présentées par le groupe est liée à celle, constatée précédemment, de la Tunisie en tant que champ d'étude. Des études similaires sur le Maroc ou la Libye auraient sans doute mis en avant l'importance des travaux espagnols ou italiens.

Au total, les Français apparaissent, à travers nos communications comme des donneurs d'ordres, des praticiens, des bailleurs de fonds dans le domaine de la recherche historique. Jusqu'à l'indépendance des pays maghrébins, ils occupaient, à un titre ou un autre, l'essentiel du terrain qui nous intéresse. Cela ne pouvait pas être sans conséquence sur la construction du savoir historique et sur les usages qui en étaient faits.

Ces auteurs se distinguent par une posture propre, en relation avec leur position culturelle, scientifique, institutionnelle, et surtout liée à l'usage qui est fait de leur production historiographique dans le cadre du projet colonial. Il nous faut donc ici restreindre notre champ de réflexion, et le limiter, provisoirement, à la vision coloniale et pré-coloniale de l'histoire du Maghreb par les Européens.

Les matériaux qui ont été analysés sont divers, dans leur forme et leur finalité. Aux archives officielles et aux travaux académiques s'ajoutent de nombreux écrits de non professionnels de l'histoire, ce qui n'est pas sans importance.

E. Gran-Aymerich, S. Benkada et H. Jaïdi se sont intéressés à l'archéologie, à travers d'une part les hommes (amateurs ou professionnels) et d'autre part les institutions mises en place au Maghreb par les Français ou largement contrôlés par eux. Ces trois contributions montrent, pour trois périodes qui se suivent, l'investissement officiel de la France dans la construction du savoir historique sur le Maghreb, à travers le financement de missions archéologiques, la création d'institutions de recherche et de fouilles sur place (Services des Antiquités, Universités) ou hors du Maghreb (Ecole française de Rome, CNRS, Ministère de l'Education nationale ou des Affaires étrangères, auxquels on pourrait ajouter, pour le Maroc, le rôle de la Casa de Velázquez de Madrid).

S'intéressant aux travaux des brigades topographiques de l'armée française en Algérie dans les années 1830-1880, S. Benkada a souligné l'importance de cette entreprise avant la naissance de l'archéologie universitaire dans le cadre de l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger. Dès le début de leurs investigations, les officiers du génie et les ingénieurs géographes français chargés des relevés topographiques en Algérie ont constaté l'importance des richesses archéologiques du pays. L'absence d'un projet initial d'expédition scientifique, comparable à ce qui avait été conçu quelques années plus tôt pour l'Egypte et pour la Morée, n'a pas empêché la prise d'une série d'initiatives qui ont abouti, en 1839, à la mise en place de la «Commission de l'exploration scientifique de l'Algérie». Cette structure qui était le fruit d'une démarche du Ministère de la Guerre a rapidement bénéficié de la pleine adhésion de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

Pour ce qui concerne l'aspect institutionnel, E. Gran-Aymerich a montré que la recherche archéologique française, au Maghreb, a été envisagée et organisée, dès le départ, dans le cadre de structures locales bien individualisées dont la métropole était dépourvue et qui n'avaient pas d'équivalent dans les autres pays où la France exerçait son influence ou sa domination. Cette

organisation particulière de la recherche archéologique française au Maghreb allait durer jusqu'à la fin de la période coloniale et même au-delà. Ainsi, la création du CNRS en 1939 n'a pas arraché l'archéologie maghrébine à la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale. En 1945, les recherches archéologiques effectuées au Maghreb ont été placées sous la tutelle de la sous-commission «Athènes, Rome, Afrique du Nord» relevant du Ministère des Affaires étrangères. Ainsi, les rapports privilégiés qui ont existé, depuis la fin du XIX^e siècle entre l'École Française de Rome et les chantiers archéologiques maghrébins étaient préservés. Lorsqu'il s'est agi, à partir du milieu des années 1950, de songer au repli, sur le territoire métropolitain, des structures de recherche gérées jusque-là par les Français au Maghreb, la solution a été, encore une fois, originale : des «missions archéologiques» sous tutelle du Ministère des Affaires étrangères ont été créées en Tunisie et au Maroc ; un centre de recherche (CRAM) relevant du CNRS a été créé en Algérie. Ces structures qui ont été maintenues au-delà de l'indépendance des trois pays manifestaient le grand intérêt qu'avaient les autorités françaises pour la poursuite du travail accompli par les Français depuis le XIX^e siècle et témoignaient d'une volonté d'adaptation au nouveau contexte politique.

D. Valérian, qui centre son travail sur la remise en cause de l'historiographie européenne, dresse en préambule un tableau des travaux et des principales idées des historiens européens qui se sont penchés sur la question de l'expansion occidentale médiévale.

H. Boujarra analyse des relations de voyages effectués à Tunis, au XVII^e siècle, par trois européens. Il s'agit de De Brèves, envoyé officiel du roi de France à Tunis en 1606, de Salvago, envoyé du Sénat de Venise en 1625 et du chevalier d'Arvieux, envoyé du roi de France en 1666. L. Mejri s'est concentré sur un ouvrage rédigé par Paul Vigné d'Octon, un ancien médecin militaire français devenu par la suite député. Peu après l'achèvement de sa troisième législature, il a été chargé, entre 1907 et 1909, d'enquêter sur les colonies françaises de l'Afrique du Nord. L'ouvrage étudié par L. Mejri est la reproduction du rapport de P. Vigné d'Octon, relatif à la Tunisie, publié en 1911. Comme dans le cas du travail de H. Boujarra, c'est en tant que témoin de son époque que P. Vigné d'Octon est étudié, plus qu'en tant que producteur d'histoire sur le Maghreb.

Enfin H. Boujarra montre qu'au XIX^e siècle au Maghreb, c'est l'armée qui s'est réservé la production du discours historique sur le pays conquis. Dans d'autres contributions telles que celles de E. Gran-Aymerich et H. Jaïdi, le rôle de l'armée est présenté d'une manière plus nuancée.

Un des traits majeurs de cette production est donc la place prise par les non-professionnels de l'histoire : ambassadeurs, médecins passés par la politique, amateurs éclairés, militaires et administrateurs civils dominent la production de ce savoir longtemps après les débuts de la colonisation. Sans que ce courant ne disparaisse totalement, il est progressivement mis au second plan par l'organisation institutionnelle et académique de la recherche, à travers les universités (au Maghreb ou en Europe) et les organismes de recherche.

Il en va de même des publics concernés. Au public strictement universitaire s'ajoute un public «éclairé», dans le cas des relations de voyages analysées par H. Boujarra ou du rapport de P. Vigné d'Octon. Mais H. Jaïdi souligne également le caractère très diversifié du public concerné par la production archéologique. Les destinataires en sont d'abord les agents de l'Etat, civils ou militaires, qui doivent mettre en œuvre la politique coloniale, et qui ont besoin à la fois d'instruments de légitimation de leur fonction et d'outils de travail passant par une meilleure connaissance du pays. Mais le public visé est plus large, aussi bien en métropole qu'au Maghreb. Cette diffusion passe par des conférences, des cercles d'études, des associations culturelles, des publications, scientifiques ou destinées à un plus large public. On pourrait y ajouter les manuels scolaires, en particulier ceux, tardifs, qui font une part à l'histoire du Maghreb, et qui étaient destinés à une population scolaire élargie au-delà de la seule population européenne. Il s'agit alors bien souvent de légitimer le projet colonial, et donc de toucher de larges couches de la population, européenne bien sûr, mais aussi autochtone.

Cette implication des non-professionnels de l'histoire explique sans doute que les enjeux dépassent très largement les enjeux strictement scientifiques ou académiques.

Toutes les contributions analysées, ici, ont insisté sur le lien étroit entre production d'un savoir historique sur le Maghreb et projet colonial. La mainmise ou le contrôle de cette production par l'institution militaire ou politique, soulignée notamment par S. Benkada et H. Boujarra à propos de l'Exploration scientifique de l'Algérie au milieu du XIX^e siècle, est le signe du lien étroit entre histoire et entreprise coloniale. Ainsi, S. Benkada a évoqué la formation en épigraphie reçue, à l'Ecole Polytechnique, par les premiers officiers français envoyés en Algérie et qui avaient, entre autres missions prioritaires, de dresser les cartes topographiques devant ouvrir la voie à la conquête puis à la colonisation. Les connaissances historiques, si sommaires fussent-elles étaient efficacement le savoir technique que les militaires détenaient alors en exclusivité. Mais il n'est pas difficile de déceler dans le discours académique également des préoccupations liées à cette politique coloniale. L'histoire, comme l'archéologie, sont vus comme des instruments de légitimation et des modèles d'exploitation ou de domination pour le colonisateur, comme le montre H. Jaïdi à propos de nombreux choix en matière de fouilles archéologiques. On peut rappeler à ce sujet la violente attaque de M. Sahli à propos de la création en 1909 de l'Université d'Alger, qui répondait selon lui à la nécessité de répondre au réveil du peuple algérien au début du XX^e siècle : «la création de l'université d'Alger en 1909 constitue, à cet égard, un fait important. Le colonialisme avait désormais son foyer idéologique, sa pépinière où allaient se révéler tant de zélés défenseurs»¹⁵.

¹⁵ Sahli, Mohamed Chérif, *Décoloniser l'histoire*, 1^{re} éd., Paris, Maspero, 1965, rééd. Alger, ENAP, 1986, p. 125.

Mais les enjeux dépassent bien souvent le simple cadre des relations entre le Maghreb et l'Europe et du projet colonial. Les auteurs européens abordent l'analyse du Maghreb avec des cadres idéologiques qui n'ont pas de lien direct avec le Maghreb ou la colonisation, mais qui n'en conditionnent pas moins largement leur discours. H. Boujarra souligne combien la fascination du chevalier d'Arvieux pour le système plus ou moins «démocratique» tunisien exprime aussi une critique sous-jacente et implicite de l'absolutisme de la France de Louis XIV et des ordres religieux de rachats de captifs, annonçant en cela les philosophes des Lumières. Ces textes doivent alors être analysés non seulement comme un témoignage des relations entre la France et les Régences, mais aussi comme des textes destinés à l'élite politique du royaume de France, indépendamment de toute considération de politique extérieure. Cette approche est encore plus nette dans le texte de P. Vigné d'Octon, qui rejette son identité française pour puiser dans la philosophie des Lumières, mais aussi dans l'idéologie socialiste puis communiste, un humanisme qui le mène à critiquer radicalement la politique française en Tunisie.

De même H. Jaïdi montre que les efforts en matière de recherche archéologique française au Maghreb s'inscrivent également dans une rivalité politique entre les puissances européennes, notamment entre la France et l'Allemagne dans le domaine de l'épigraphe. E. Gran-Aymerich souligne de même que le Maghreb est posé comme «territoire scientifique français» où «des intérêts scientifiques et politiques se joignent», dès le début de la colonisation, et que l'archéologie devient une «vitrine prestigieuse». Cette rivalité, du reste, n'est pas propre au Maghreb, mais pourrait se retrouver sans effort, par exemple à travers l'activité des différentes missions archéologiques françaises dans le pourtour méditerranéen (on la trouve notamment en Italie à la même époque).

La définition des historiens européens comme historiens coloniaux est donc apparue comme réductrice, même s'il ne faut pas l'écarter. Elle doit simplement s'élargir et dépasser la relation bilatérale entre l'Europe et le Maghreb, pour prendre en considération un environnement plus large, idéologique, culturel, politique, diplomatique, voire institutionnel.

La lecture de l'histoire du Maghreb par les Européens est donc à la confluence de ce contexte idéologique européen et des enjeux de la colonisation. Cela se traduit par un certain nombre de traits communs à cette historiographie.

III. Des caractéristiques communes à l'historiographie européenne de l'époque coloniale

Nos analyses se recoupent sur plusieurs points, et permettent de mettre en évidence un certain nombre de caractères communs à cette production historiographique. Il ne s'agit pas de condamner sans appel cette dernière. Comme l'a souligné H. Jaïdi, l'apport scientifique de cette époque est réel, et le sérieux, comme l'honnêteté intellectuelle des auteurs n'est pas nécessairement

en cause. Pourtant plusieurs contributions ont insisté sur un point important : le fait que les auteurs de l'époque coloniale ont occulté certains aspects et au contraire privilégié d'autres. C'est l'analyse de cette «sélection» qui va guider notre analyse.

Occultation tout d'abord. H. Jaïdi montre que les archéologues français opérant en Tunisie au début de l'époque coloniale ont très souvent négligé certaines couches du passé du pays, et tout particulièrement le passé pré-romain (punique ou numide) et la période islamique. La négation de toute histoire significative du pays avant la colonisation romaine et entre celle-ci et la colonisation française est l'une des thèses récurrente de nombreuses synthèses historiques entreprises par les auteurs de l'époque coloniale. Cette négation se retrouve également pour les études historiques sur le Moyen Âge, qualifié de «siècles obscurs» par Emile Félix Gautier. Elle contribue à nier toute identité au Maghreb et à ses populations. Mais il s'agit là d'un regard qui n'a pas été exclusif et qui n'a pas eu le même succès tout le long de l'époque coloniale. E. Gran-Aymerich a montré que l'étude de la préhistoire maghrébine a connu, à partir des années 1940, un dynamisme remarquable particulièrement en Algérie qui paraissait, depuis, pourvues de cadre de recherche et de ressources humaines qui manquaient à la France métropolitaine. Cette réalité qui avait des racines remontant au lendemain de la seconde guerre mondiale a été confortée, dans la décennie suivante par la politique du CNRS. Pour E. Gran-Aymerich «l'ouverture vers le passé préromain du Maghreb résulte sans doute du sentiment, renforcé par l'analyse de la situation politique, que la réalité de l'Afrique ancienne n'est pas réductible à la seule colonisation romaine». Ne retrouve-t-on pas là, d'une autre manière et dans un autre contexte, les liens entre la pratique de l'archéologie et la politique ?

La préférence donnée à l'étude des villes et du fait urbain au détriment de celle des campagnes est aussi une des constantes de cette historiographie. H. Jaïdi la note pour l'archéologie antique, qui se concentre sur les centres des villes d'époque romaine, négligeant les quartiers périphériques des agglomérations urbaines et l'habitat rural. Ce constat n'est certes pas propre au Maghreb, et on pourrait le faire aussi pour l'archéologie en Italie ou ailleurs. Il s'explique par la recherche du monumental, du beau – on retrouve l'idée de vitrine exposée par E. Gran-Aymerich – que les centres urbains satisfaisaient plus facilement. Mais ce choix résulte également du fait que, pour ces générations, la civilisation est avant tout une civilisation urbaine, la ville s'opposant aux désordres des campagnes, lesquelles ne sont vues qu'à travers les nécessités de maintien de l'ordre. Cette opposition est également très nette dans l'historiographie du Maghreb médiéval, notamment dans la thèse traditionnelle de l'invasion hilalienne. Elle s'appuie d'ailleurs facilement sur la lecture des textes des chroniqueurs arabes, qu'ils soient de l'époque médiévale ou moderne. M. Ettayeb fait remarquer en particulier que le tableau noir donné par des historiens français de l'époque coloniale n'a fait que reproduire et récupérer, dans un dessein bien déterminé, une image similaire que nous trouvons dans les écrits des chroniqueurs locaux.

Enfin plusieurs ont noté l'occultation systématique de tout ce qui pourrait donner une image positive de la période pré-coloniale et islamique. H. Boujarra le note en particulier, en faisant remarquer que les conclusions positives du chevalier d'Arvieux sur le système politique au XVII^e siècle ont été écartées au XIX^e siècle par les historiens coloniaux, faisant remarquer qu'on ne trouve pas une telle entreprise lorsqu'il s'agit des récits concernant la Chine, où les enjeux coloniaux étaient alors nuls ou presque. Ce jugement mériterait cependant peut-être d'être nuancé, notamment en ce qui concerne la période médiévale, car nombre de travaux ont montré la grandeur de la civilisation musulmane, au moins à certaines époques.

A l'inverse, certaines approches ont été privilégiées. L'étude de S. Benkada a souligné la priorité absolue accordée par les premiers militaires français engagés en Algérie à la connaissance de la géographie physique et humaine du pays. Dans les recherches de terrain, une attention particulière était accordée à la géographie antique de l'Algérie. Le *vade-mecum* dont étaient munis les membres du corps expéditionnaire renvoyait ces derniers directement à l'œuvre de Rome (villes, voie de communication...). Sans s'y attarder, S. Benkada a fait remarquer que l'intérêt pour la romanisation de l'Algérie n'est pas totalement éloigné de la recherche d'une légitimité « scientifique » à l'occupation coloniale du XIX^e siècle. Le travail de H. Jaïdi montre le lien entre les nécessités de la colonisation française en Tunisie, particulièrement à ses débuts, et les priorités archéologiques. Les choix se sont portés avant tout sur les systèmes de fortification, d'exploitation agricole (installations hydrauliques, huileries), les villes et les vestiges chrétiens. Ils répondaient à une double préoccupation.

La première est de donner au colonisateur des instruments lui permettant d'asseoir sa domination sur le pays, et d'en assurer l'exploitation. Les découvertes archéologiques permettent de comprendre la nature du pays et de ses habitants, et de prendre exemple sur la réussite romaine, que ce soit en matière de défense et de contrôle du pays (attention portée au *limes*) ou d'exploitation, en particulier agricole. Il en va de même de l'attention, portée par les historiens médiévist et modernistes (mais aussi par les anthropologues), à la tribu maghrébine, structure sociale nouvelle pour les Européens et dont il fallait comprendre le fonctionnement pour mieux la contrôler.

La seconde préoccupation est de démontrer la continuité entre l'antiquité romaine, puis chrétienne, et l'entreprise coloniale, légitimant ainsi cette dernière. L'intérêt porté à l'art, et la mise en avant d'une unité artistique entre Rome, Narbonne ou Tunis, participe de cette construction, et explique l'intérêt porté à la seconde moitié du II^e et au 1^{er} tiers du III^e siècle, âge d'or de la civilisation romaine au Maghreb. De même l'insistance sur le passé chrétien, par l'exhumation d'édifices religieux, montre la participation du Maghreb à la civilisation chrétienne. E. Gran-Aymerich fait remarquer, dans la conclusion de sa contribution, que l'affranchissement de la recherche archéologique française au Maghreb des contraintes politiques n'a été réalisé qu'avec la mise en place -

tardive si l'on se place du point de vue de l'époque coloniale - d'un institut de recherche (le CRAM devenu plus tard IAM) rattaché au CNRS. Mais est-ce à dire que le CNRS n'avait pas dans les années 1950 et 1960 de politique reflétant un regard particulier sur l'histoire du Maghreb ?

D. Valérian montre que l'étude de l'animation commerciale des ports maghrébins est un moyen de montrer une autre continuité des liens, commerciaux mais aussi diplomatiques, entre les deux rives, une continuité qui permet de relier l'époque romaine à l'époque française. Le Maghreb est donc posé comme une terre historiquement liée à l'Europe chrétienne.

Cette thèse s'accompagne d'une construction historique plus large, qui souligne que *de tout temps* le Maghreb n'a été qu'une terre de conquête, sans identité propre ou, du moins, incapable de se gouverner par elle-même, retombant dans le chaos dès qu'une domination étrangère s'efface. D'où l'insistance, dans l'histoire du Moyen Âge, sur les diverses migrations arabes, et tout particulièrement celles du XI^e siècle. De même la construction de certaines chroniques d'époque ottomane, qui intègrent l'histoire du Maghreb à celle de l'empire ottoman, relève d'une logique proche de celle de l'école coloniale. Ce thème du Maghreb perçu comme terre de conquête est essentiel dans le discours colonial, et repose sur l'affirmation de la supériorité naturelle des Européens sur les Maghrébins. Cet aspect pourrait également être largement développé à partir des théories raciales qui ont guidé bien des études historiques sur le peuplement et les migrations au Maghreb, tout particulièrement autour de l'opposition Arabe/Berbère. Mais d'une certaine manière on n'est pas très éloigné, là encore, du jugement porté par M. Sghayir B. Yûsuf sur la nécessité de s'appuyer sur l'élément turc pour gouverner, et la dégradation du pouvoir à Tunis quand celui-ci est «contaminé» par un élément non-turc.

Les présupposés liés au projet colonial peuvent donc se résumer en quelques points essentiels : infériorité de nature (raciale) des populations locales qui explique que de tout temps elles durent subir la domination étrangère opposition entre archaïsme local et modernité extérieure, valeur essentielle de l'Europe du XIX^e siècle continuité enfin des destins entre l'Europe et le Maghreb.

Plusieurs historiens maghrébins de la fin de l'époque coloniale ou de l'après-Indépendance se sont attelés à réfuter les thèses coloniales d'un point de vue nationaliste. H. Ramaoun qui a traité de ce sujet pour ce qui concerne l'Algérie a dégagé une série de conclusions. Pour lui, les premières tentatives de remise en cause de la tradition historiographique coloniale datent de l'entre deux guerres et étaient l'œuvre d'*islahistes* et d'arabisants (Moubarak El Mili et Taoufik El Madani). Cette réaction à l'«Ecole d'Alger» a tenté d'écrire l'histoire de l'Algérie avec toutes ses composantes, de l'antiquité berbère à l'époque contemporaine, tout en privilégiant «l'ancrage moyen-oriental et le caractère arabo-musulman de l'Algérie, ceci en réaction à l'idéologie coloniale» qui mettait sciemment l'accent sur l'époque romaine avec ses composantes latine et chrétienne. Mais des auteurs algériens francophones, ayant milité dans les rangs

du PPA-MLTD et du FLN ont continué cette œuvre à partir des années 1940 (Mostefa Lacheraf, Mohamed-Chérif Sahli et Mohieddine Djender). La lecture de l'histoire algérienne (et plus généralement maghrébine) affranchie du discours pro-colonial a trouvé, dès les années 1960, un appui auprès de certains historiens et politologues français qui ont publié des études dans de jeunes revues du pays (*RHMC* et *RASJEP*). Cette démarche a été globalement soutenue par les institutions étatiques algériennes. Mais une vision rapprochée permet, selon H. Ramaoun, de relever la prédilection qu'avaient les décideurs nationalistes algériens pour certaines périodes et certains aspects de l'histoire du pays.

Conclusion

La production historiographique européenne a été longtemps très sévèrement critiquée, au point que certains ont dénié aux Européens le droit et la capacité d'écrire sur le Maghreb. Les travaux de ce volet du programme de recherche montrent une évolution sensible.

Une des caractéristiques communes de toutes ces approches est en effet une certaine exigence de sérénité. Tous se sont montrés soucieux de présenter des analyses, sinon objectives, du moins sereines, dénuées de tout dénigrement ou de tout éloge systématiques. Dans certaines communications, les auteurs ont pris le soin de dire clairement qu'il n'ont pas l'intention de porter des jugements ou de nier des mérites, leur travail étant d'abord un «constat» (D. Valérian) et un effort d'interprétation dans le sens d'un cadrage avec la posture des auteurs étudiés et de la conjoncture dans laquelle il ont évolué (D. Valérian et H. Jaïdi). Ces précautions ne sont pas de simples clauses de style. Elles reflètent assurément la conscience d'un danger, celui du dérapage qui viendrait, selon l'appartenance de l'auteur, du prisme déformant du nationalisme ou de celui de l'eurocentrisme. Dans quelle mesure cette déclaration de principe a-t-elle été respectée ? C'est à chacun de nous de dire ce qu'il en pense, mais l'exigence en elle-même constitue une rupture par rapport aux critiques violentes portées dans les années 1960 et 1970 sur les travaux des historiens qualifiés, alors, pratiquement sans nuance de «coloniaux». Elle met en avant la nécessité de sortir de la relation exclusive, et étouffante pour la recherche, entre anciens colonisés et colonisateurs.

Cette production de l'époque coloniale a ainsi pu être mise en perspective. Tout d'abord il est apparu que son analyse critique ne peut se faire au travers du seul prisme du colonialisme. Elle est certes le produit d'enjeux de domination de l'Europe, mais aussi de courants idéologiques qui ont peu à voir avec le Maghreb seul, comme les Lumières au XVIII^e siècle, l'idéologie du progrès au XIX^e et au début du XX^e siècle. Elle s'inscrit par ailleurs dans l'évolution des méthodes historiques, méthodes qui prennent certes naissance en Europe, mais qui ne sont pas pour autant «européennes».

Enfin cette historiographie doit être analysée, dans une perspective plus large, comme le reflet d'un regard extérieur, qui n'est pas propre aux Européens. La distance entre l'auteur et son objet résulte d'un rapport identitaire souvent complexe et nuancé, qui ne peut se résumer à une vision péjorative et dépréciative du Maghreb, même si celle-ci a aussi existé. Le regard étranger résulte de l'attachement – conscient ou non – à une terre étrangère, que cet attachement s'exprime à travers des intérêts (projet colonial notamment) ou des valeurs culturelles au sens large. Ce prisme est parfois déformant (mais quel prisme ne l'est pas ?). Il n'exclut pourtant aucunement un sentiment de proximité avec l'objet qu'il décrit et d'identité multiple, qui peut induire un regard empathique mais aussi critique, entendu que la critique n'est pas nécessairement un signe d'hostilité.

Plus généralement les concordances, sur certains sujets, entre les conclusions des historiens européens et maghrébins, montrent l'importance de sentiments d'appartenance autre que nationale. C'est ainsi que l'appartenance au milieu urbain, aux élites politiques ou cultivées, constitue également une identité essentielle à prendre en considération.

En définitive, si la distance qui sépare l'étranger du Maghreb est réelle, elle n'est *qu'un des aspects* de la distance qui sépare, d'une manière générale, l'historien de son objet d'étude et que nous cherchons à analyser dans cette rencontre, étant nous-mêmes, faut-il le rappeler, à une certaine distance des historiens que nous étudions.